



DIRECTION GENERALE DU BUDGET
ET DES FINANCES

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET ET DES
FINANCES DU KABADOUGOU

Odienné, le 09 AOUT 2023

LE DIRECTEUR REGIONAL

N° 063^P /MBPE/DGBF/DRBF-KAB

FICHE DE TRANSMISSION DE DOSSIER

DESTINATAIRE : A Monsieur le Directeur Général du Budget et des
Finances

OBJET : Rapport d'activités du premier semestre de la Direction
Régionale du Budget et des Finances du Kabadougou

OBSERVATIONS : Pour information



AGO Brou Mathurin
Administrateur Principal Civil



**MINISTERE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT**



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

**DIRECTION GENERALE DU BUDGET
ET DES FINANCES**

**DIRECTION REGIONALE DU BUDGET
ET DES FINANCES DU KABADOUGOU**

RAPPORT D'ACTIVITES DU PREMIER SEMESTRE 2023

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET ET DES FINANCES DU KABADOUGOU

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
I- ASPECTS GENERAUX DE COORDINATION ET MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS DE LA GBF.....	5
<i>I.1- Communication institutionnelle.....</i>	5
<i>I.1.1- Rencontres de prise de contact.....</i>	<i>5</i>
<i>I.1.2- Rentrées budgétaires.....</i>	<i>5</i>
<i>I.2- Installation des Sous-Directeurs.....</i>	6
<i>I.3- Elaboration d'une matrice d'actions.....</i>	6
<i>I.4- Renforcement des capacités d'accueil des locaux.....</i>	6
II- SUIVI DE L'EXECUTION DU BUDGET.....	7
<i>II.1- Mise en œuvre de la circulaire relative à l'assistance des Gestionnaires de crédits.....</i>	7
<i>II.1.1-Désignation des Assistants Gestionnaires de Crédits</i>	<i>7</i>
<i>II.1.2- Elaboration d'un circuit de traitement des actes de dépense dans le SIGOBE..</i>	<i>7</i>
III- GESTION DE LA SOLDE.....	8
<i>III.1- Déploiement des services de la Solde dans les Régions de compétence...8</i>	8
<i>III.2- Traitement des dossiers solde.....</i>	8
<i>III.2.1- Bons de caisse</i>	<i>8</i>
<i>III.2.2- Impression des bulletins</i>	<i>9</i>

<i>III.2.3- Demande de non révocation.....</i>	9
<i>III.2.4- Indemnités non permanentes.....</i>	10
<i>III.2.5- Attestation de non enregistrement d'avance sur rappel (A.N.E.A.R).....</i>	10
<i>III.2.6 Traitement des primes transports.....</i>	11
IV- DIFFICULTES RENCONTREES ET SUGGESTIONS.....	12
IV.1- Difficultés rencontrées	12
<i>IV.1.1- Insuffisance de bureaux.....</i>	11
<i>IV.1.2- Environnement de travail....</i>	12
<i>IV.1.3 Non installation de l'application de gestion « Solde An 2000 ».....</i>	12
<i>IV.1.4 Couverture des zones de compétence.....</i>	12
IV.2 Suggestions.....	13
CONCLUSION.....	14
ANNEXES.....	15

INTRODUCTION

Le décret N° 2021-800 du 08 décembre 2021 portant organisation du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat a créé dans chaque Région une Direction Régionale du Budget et des Finances (DRBF) dont celle de la Région du Kabadougou.

Ce décret assigne à chaque DRBF, la charge d'assurer la coordination et la mise en œuvre des missions de la Direction Générale du Budget et des Finances dans sa zone de compétence.

A ce titre et de façon spécifique, les Directeurs Régionaux du Budget et des Finances sont chargés :

- d'assister, de conseiller et de former les Gestionnaires de crédits de la Région de compétence dans la préparation et l'exécution de leurs budgets ;
- de veiller à la bonne exécution du budget à travers la sensibilisation des acteurs de la dépense sur le respect de l'orthodoxie budgétaire ;
- de faire un suivi régulier de l'exécution du budget ;
- d'effectuer la mise à jour régulière des situations administratives et civiles des fonctionnaires et agents de l'Etat en service dans la zone de compétence ;
- de répondre aux besoins des usagers par la production de tous les documents de solde (bulletin et diverses attestations) ;
- de traiter les indemnités non permanentes, les déplacements temporaires, les changements de localité ;
- de réceptionner et distribuer les bons de caisse des nouveaux fonctionnaires ;
- d'assurer la coordination des activités de la DRBF et ses services extérieurs dans les départements de sa région de compétence.

La zone de compétence de la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Kabadougou s'étend du Chef-lieu de Région qui est Odienné aux Départements de Gbéléban, de Madinani, de Samatiguila et de Séguelon.

Le poste de Directeur Régional du Budget et des Finances de la Région du Folon, voisine à celle du Kabadougou, n'étant pas encore pourvu, celui du Kabadougou a été désigné par correspondance N°1418/MBPE/DGBF/DAS/SDSD/SSEBSD du 08 mai 2023 adressée au Préfet de la Région du Folon, pour en assurer l'intérim.

La DRBF de la Région du Folon couvre les Départements de Minignan (Chef-lieu de Région) et de Kaniasso.

La Direction Régionale du Budget et des Finances du Kabadougou et celle de la Région du Folon ont mené des activités conformément à leurs attributions principales et à leurs objectifs spécifiques.

Le présent rapport est élaboré pour rendre compte des activités menées au cours du premier semestre 2023.

De façon précise, la période concernée part du 1^{er} mars 2023 au 30 juin 2023 pour tenir compte de la date de prise de service intervenue le 13 février 2023.

Le rapport s'articule autour des points essentiels suivants :

- coordination et mise en œuvre des missions de la DGBF dans la zone de compétence ;
- suivi de l'exécution du budget ;
- traitement de la solde des fonctionnaires
- difficultés et suggestions.

I- ASPECTS GENERAUX DE COORDINATION ET DE MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS DE LA DGBF

1.1 Communication institutionnelle

1.1.1 Rencontres de prise de contact

Plusieurs missions de prises de contact ont été effectuées dans les Départements des Régions du Kabadougou et du Folon.

Elles visaient la présentation des civilités aux autorités préfectorales et la prise de contact avec les agents des Directions Régionales du Budget et des Finances ci-dessus citées.

Ces missions ont aussi permis de présenter les nouvelles DRBF et d'échanger sur les dates de la tenue des rentrées budgétaires 2023.

1.1.2 Rentrées budgétaires

Deux (2) rentrées budgétaires ont été organisées et tenues respectivement dans la Région du Kabadougou, le 20 mars 2023 et dans celle du Folon, le 23 mars 2023.

Ces rencontres ont permis aux acteurs de la dépense publique de s'approprier les mesures idoines édictées par la Direction Générale du Budget et des Finances pour assurer une bonne exécution du budget. (Voir comptes rendus en annexe 1).

1.2 Installation des Sous-directeurs

Le mardi 16 mai 2023, de 10 h 15 min à 11 h 43 min, s'est déroulée, à la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Kabadougou, sous la présidence du Directeur Régional du Budget et des Finances, la cérémonie d'installation des Sous-directeurs.

Il s'agit de l'installation de Monsieur LOH Seu Marcel, Sous-directeur du Suivi de l'Exécution Budgétaire et de Monsieur TEA Dago Zely, Sous-directeur de la Solde.

Cette cérémonie d'installation est la suite logique de l'application de l'arrêté N° 0251 du 03 mai 2023 portant nomination des Sous-directeurs dans les Directions Régionales du Budget et des Finances, marquant le déploiement progressif de tout le personnel des Directions Régionales du Budget et des Finances.

Le P-V d'installation des Sous-directeurs a été transmis à la Direction Générale du Budget et des Finances par correspondance N°015/MBPE/DGBF/DRBF-KAB du 17 mai 2023. (Voir annexe 2).

1.3 Elaboration d'une matrice d'actions

A la suite de l'installation des Sous-directeurs, une matrice d'actions a été établie pour le suivi de la mise en œuvre de leurs attributions.

Cette matrice d'actions identifie bien évidemment des actions, relève des activités et détermine des objectifs opérationnels et des preuves de réalisation. (Voir annexe 3)

1.4 Renforcement des capacités d'accueil des locaux

Les attributions et le fonctionnement des nouvelles DRBF induisent un accroissement des effectifs. Cette situation impacte la capacité d'accueil des locaux de l'ex-DRB.

Aussi, des démarches sont-elles en cours auprès du Préfet de Région, Préfet du Département d'Odienné, des autorités du Conseil Régional du Kabadougou et de la Mairie d'Odienné pour des solutions à court et long terme.

A court terme, les démarches concernent la recherche de deux (2) bâtiments à louer dont l'un au niveau du Kabadougou (Odienné) et l'autre dans le Folon (Minignan) pour l'installation de tous les agents qui y seront affectés.

Il convient de préciser qu'à Minignan, les agents occupent un seul bureau à la Préfecture.

A long terme, il est envisagé l'acquisition d'un terrain pour la construction de la DRBF du Kabadougou.

En attendant l'aboutissement de ces démarches, la DRBF a sollicité et obtenu du Président du Conseil Régional du Kabadougou un bureau de 46,47 m² jouxtant le bâtiment de la DRBF.

Ce local sera cloisonné de sorte à permettre d'obtenir des bureaux.

II- SUIVI DE L'EXECUTION DU BUDGET

LA DRBF est chargée de l'encadrement et du suivi de l'exécution du budget des acteurs de la dépense publique en région. A ce titre, des activités ont été menées au cours du premier semestre pour l'atteinte des objectifs.

II.1 Mise en œuvre de la circulaire relative à l'assistance des Gestionnaires de crédits

II.1.1 Désignation des Assistants Gestionnaires de Crédits

Conformément à la lettre circulaire N°1412/MBPE/DGBF/DAS-KAB du 08 mai 2023 du DGBF relative à l'assistance des Gestionnaires de crédits dans le cadre de l'exécution budgétaire au niveau des services déconcentrés, quatre (4) ex-opérateurs de saisie et ex-assistants SIGFiP ont été désignés dans la fonction d'Assistant Gestionnaire de Crédits. Ils sont répartis en deux (2) groupes de deux (2) agents respectivement pour les DRBF du Kabadougou et du Folon.

Les activités des services déconcentrés ont été réparties entre les Assistants Gestionnaires de Crédits par Région en vue d'assister effectivement les ordonnateurs secondaires et les gestionnaires de crédits.

II.1.2 Elaboration d'un circuit de traitement des actes de dépense dans le SIGOBE

Pour apporter une meilleure assistance aux Gestionnaires de crédits dans l'exécution de leur budget, il a été élaboré un circuit de traitement des actes de dépense.

Ce circuit décrit les tâches des Assistants Gestionnaires de crédits dès la réception des dossiers de demande d'engagement des Gestionnaires de crédits en passant par leur traitement jusqu'à leur transmission au Contrôle Financier (CF) et au Comptable Assignataire (CA) par les Agents de Transmission (AT) au niveau des phases d'engagement, de liquidation et de mandatement.

III- GESTION DE LA SOLDE

Les activités menées dans le cadre du traitement des salaires et indemnités des fonctionnaires et agents de l'Etat pour le premier semestre, se résument aux points suivants.

III.1 Déploiement des services de la Solde dans les Régions de compétence

Afin de rapprocher les services de la Solde des fonctionnaires et agents de l'Etat des Régions du Kabadougou et du Folon, une cartographie des services allant des Chefs-lieux de Département aux Sous-Préfectures a été réalisée et transmis à la Direction de la Solde.

Cette cartographie devrait permettre d'enregistrer sur support Clé USB, les bulletins mensuels des fonctionnaires et agents de l'Etat en vue de leur distribution dans les desdites Régions.

III.2 Traitement des dossiers Solde

Le bilan semestriel des dossiers traités se présente comme suit :

III.2.1 Bons de caisse

	Nbre Total de Bons	Bons retiré	Bons non retirés	Observations
Janvier	Néant			
Février	105	102	03	Le non retrait de certains bons est dû au fait que les fonctionnaires concernés ne se sont pas encore présentés à nos services
Mars	54	52	02	
Avril	39	38	01	
Mai	18	13	05	
Juin	19	10	09	

III.2.2 Impression des bulletins

	Bulletin en cours	Observations
Janvier	-	Les bulletins étaient tirés à la Direction Régionale du Budget et des Finances de Man
Février	-	
Mars	-	
Avril	-	
Mai	36	
Juin	110	

III.2.3 Demande de non révocation

	Nbre de demandes	Observations
Janvier	-	Les services de la Solde n'étaient pas encore effectifs
Février	-	
Mars	-	
Avril	-	
Mai	3	
Juin	5	

III.2.4 Indemnités non permanentes

	Déplacements temporaires	Allocations familiales	Observations
Janvier	-	-	Les services de la Solde n'étaient pas encore effectifs
Février	-	-	
Mars	-	-	
Avril	-	-	
Mai	20	11	
Juin	-	31	

III.2.5 Attestation de non enregistrement d'avance sur rappel (A.N.E.A.R)

	Nbre d'attestations	Observations
Janvier	-	Les services de la Solde n'étaient pas encore effectifs
Février	-	
Mars	-	
Avril	-	
Mai	1	
Juin	1	

III.2.6 Traitement des primes transports

Les mutations des fonctionnaires d'une Sous-préfecture à un Département ou une à Région et vis-versa ont un impact sur la prime du transport. Cette situation nécessite la mise à jour du fichier solde.

	Nbre dossiers	Observations
Janvier	-	Les services de la Solde n'étaient pas encore effectifs
Février	-	
Mars	-	
Avril	-	
Mai	31	
Juin	63	

IV- DIFFICULTES RENCONTREES ET SUGGESTIONS

IV.1 Difficultés rencontrées

Au cours du premier semestre, les difficultés rencontrées se résument comme suit :

IV.1.1 Insuffisance de bureaux

La configuration actuelle des DRBF présente deux (2) Sous-directions et cinq (5) services. Il se profile clairement une augmentation importante des effectifs dans ces DRBF. Les DRBF du Kabadougou et du Folon n'échappent pas à cette réalité.

Le bâtiment actuel qui abrite les services de la DRBF du Kabadougou n'offre plus de capacité pour l'accueil des agents attendus.

Dans la Région du Folon, la situation n'est pas meilleure. Les agents au nombre de trois (3) occupent un bureau dans le bâtiment de la Préfecture de Minignan.

IV.1.2 Environnement de travail

La DRBF du Kabadougou partage le même espace que le Conseil Régional du Kabadougou. Les activités politiques dudit Conseil avec quelquefois leurs corollaires de sonorité et de bruit sont sources de perturbation dans l'accomplissement des tâches des agents.

IV.1.3 Non installation de l'application de gestion « Solde An 2000 »

Le défaut d'installation de l'application Solde An 2000 sur l'ordinateur du DRBF et du Sous-directeur de la Solde constitue une insuffisance importante dans le traitement des dossiers des fonctionnaires.

Cette situation entraîne des missions fréquentes du Sous-directeur de la Solde à Abidjan pour le traitement de certains dossiers.

IV.1.4 Couverture des zones de compétence

Il n'existe pas de matériels roulants adéquats pour la transmission des dossiers dans les Départements d'accès difficile et éloignés des Chefs-lieux de Régions (Odienné et Minignan).

Par ailleurs, un (1) agent de transmission dans le Kabadougou ne dispose pas de moto.

IV.2 Suggestions

Au vu des difficultés rencontrées, les mesures ci-après sont nécessaires :

- Allouer des crédits aux DRBF du Kabadougou et du Folon pour la location de bâtiments pour accroître, à court terme, leur capacité d'accueil et à long terme leur permettre d'acquérir des terrains pour la construction de leurs propres bâtiments ;
- Accompagner la DRBF du Kabadougou dans la recherche des voies et moyens pour sa délocalisation de l'enceinte du Conseil Régional de ladite localité ;
- Procéder à l'installation diligente de l'application Solde An 2000 dans le Kabadougou ;
- Equiper la DRBF en véhicule de liaison de type pickup et en motos.

CONCLUSION

L'objectif principal de la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Kabadougou et de la Région du Folon est de coordonner et mettre en œuvre les missions de la Direction Générale du Budget et des Finances, en suivant scrupuleusement les orientations et directives du Directeur Général du Budget et des Finances.

Pour y parvenir, elle travaille à la mise en application du plan d'actions global des DRBF et de sa propre matrice d'actions qu'elle s'est dotée.

Il convient de retenir que face aux difficultés rencontrées dans l'exécution de ces actions, la mise en œuvre diligente des suggestions sus-indiquées contribuera à renforcer les capacités de la DRBF et lui permettront d'atteindre pleinement ses objectifs.

Le Directeur Régional



ANNEXES

ANNEXE I

COMPTES RENDUS :

- **Rentrée budgétaire 2023 dans le Kabadougou ;**
- **Rentrée budgétaire 2023 dans le Folon.**

**MINISTERE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT**



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

**DIRECTION GENERALE DU BUDGET
ET DES FINANCES**

**DIRECTION REGIONALE DU BUDGET
ET DES FINANCES DU KABADOUGOU**

COMPTE RENDU DE LA RENTREE BUDGETAIRE DANS LA REGION DU KABADOUGOU

COMPTE RENDU DE LA RENTREE BUDGETAIRE DANS LA REGION DU KABADOUGOU

Le lundi 20 mars 2023 à 9 heures 45 minutes, sous la présidence de Monsieur FAMY Kouamé Réné, Préfet de Région du Kabadougou, Préfet du Département d'Odienné, s'est effectuée la rentrée budgétaire dans la Région du Kabadougou.

Etaient présents à cette rencontre, tous les membres du coprs préfectoral, les autorités judiciaires, les Directeurs Régionaux et chefs de service, les Commandants des Forces de défense et de sécurité.

Quelques Chefs de services étaient accompagnés par leurs collaborateurs. (voir liste de présence en annexe) .

La rentrée budgétaire s'est articulée autour de trois (3) axes :

- la cérémonie d'ouverture ;
- la communication du Directeur Régional du Budget et des Finances ;
- la cérémonie de clôture.

I- LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution du Préfet de Région, Préfet du Département d'Odienné.

Dans ses propos liminaires, le Préfet de Région a exprimé ses sincères remerciements à l'assemblée pour la forte mobilisation. Puis, Il a précisé le contexte de la tenue de la rencontre.

A ce propos, il a indiqué que la rentrée budgétaire qui est devenue un exercice classique à chaque début d'année depuis une bonne période, donne l'occasion à tous les acteurs de la dépense publique de s'approprier les mesures idoines édictées par la Direction Générale du Budget et des Finances pour assurer une bonne exécution du budget.

Il a ajouté que cela participe à l'optimisation de la dépense publique au moment où les ressources de l'Etat sont rares.

Aussi, a-t-il demandé une attention particulière à tous les participants afin de recueillir toutes les informations nécessaires pour un exercice budgétaire sans difficultés.

A cet effet, il les a invités à poser le maximum de questions utiles pouvant les éclaircir.

A la fin de ses propos, le Préfet de Région a ouvert les travaux relatifs à la rentrée budgétaire 2023 de la Région du Kabadougou.

II- COMMUNICATION

A l'entame de son exposé, Monsieur **AGO Brou Mathurin**, Directeur Régional du Budget et des Finances, a d'abord exprimé sa gratitude à Monsieur le Préfet de Région, qui n'a ménagé aucun effort dès son retour de mission, pour présider en personne la cérémonie de rentrée budgétaire dans la Région du Kabadougou.

Monsieur AGO a également traduit sa reconnaissance au Préfet de Région pour la mise à disposition de la DRBF, la salle de conférence de la Préfecture pour la tenue de la rentrée budgétaire.

Enfin, le DRBF a adressé ses sincères remerciements à l'ensemble des participants pour leur grande mobilisation et leur présence effective.

Poursuivant, Monsieur **AGO** a présenté les nouvelles Directions Régionales du Budget et des Finances (DRBF) en déclinant leurs attributions, leur organisation et leur fonctionnement.

Il ressort de ce premier point que le décret 2021-800 du 08 Decembre 2021 portant organisation du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat a créé dans chaque Région une Direction Régionale du Budget et des Finances dont celle du Kabadougou.

Ces nouvelles DRBF sont chargées d'assurer la coordination et la mise en œuvre des missions de la DGBF dans leurs zones de compétence.

A ce titre, les DRBF sont chargées d'assister et d'encadrer les acteurs de la chaîne de la dépense publique tant dans l'élaboration que dans l'exécution de leur budget. Ils sont également appelés à veiller à la bonne exécution du budget à travers la sensibilisation, la formation et l'assistance technique des acteurs de la dépense.

Par ailleurs, en matière de traitement de la solde des fonctionnaires et agents de l'Etat, les DRBF doivent effectuer les mises à jour régulières des situations administratives et civiles de ceux-ci et procéder aux contrôles des différentes indemnités et accessoires de salaire.

Ensuite, le DRBF à travers une présentation PowerPoint, a fait le bilan de l'exécution du budget 2022 dans la Région du Kabadougou.

Il ressort de ce point que le budget a été exécuté à un taux de **99,28 %**. Taux jugé très satisfaisant mais pouvant être amélioré.

Après le bilan de l'exercice 2022, le DRBF a énuméré les mesures d'encadrement de l'exécution du budget 2023 dont les plus importantes sont retracées ci-dessous.

▪ **Les formalités d'exécution**

Monsieur AGO a informé l'assemblée de la mise en place du budget 2023, le lundi 02 janvier 2023 dans le Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de

l'Etat (SIGOBE). Il est ainsi exécutable depuis cette date, a-t-il ajouté.

Le DRBF a expliqué par la suite, le mode d'enrolement pour les nouveaux gestionnaires de crédits tout en communiquant le site internet dédié : <https://sigobe.dgbf.ci>. Quant aux anciens Gestionnaires de crédits déjà inscrits en 2022, il leur a indiqué qu'ils n'ont plus à s'inscrire mais, ils doivent rééditer leurs spécimens de signature et les déposer auprès des Ordonnateurs, du Contrôleur Financier, du comptable assignataire et à la DRBF .

- **La régulation budgétaire**

Le DRBF a rappelé que la régulation budgétaire est toujours en vigueur car elle permet de lier les dépenses au rythme des recouvrements des ressources.

Ainsi, il a révélé les taux de régulation par trimestre en vigueur à savoir : (T1 : 17,5% ; T2 : 35% ; T3 : 52,5% ; T4: 70% (**plafond en fin d'année**)).

Toutefois, il a indiqué les exceptions tels que les projets d'investissement exécutés en gestion directe qui ne sont pas soumis à régulation et les dépenses plafonnées à 100% en fin d'année.

- **L'interdiction de constituer des passifs**

Monsieur AGO a exorté les Gestionnaires de crédits à ne pas constituer de passifs qui sont des dépenses sans couverture budgétaire et donc contraire à la réglementation en vigueur. Il a ajouté que la constitution de passifs est une faute de gestion passible de sanctions disciplinaires et pécuniaires.

- **Les modifications Budgétaires**

Au titre des modifications budgétaires, le DRBF a relevé que quand bien même elles sont autorisées, elles sont rigoureusement encadrées. Aussi, a-t-il demandé aux différents acteurs de la dépense publique de bien s'approprier les dispositions de l'article 60 de l'arrêté interministériel N°001/MPMBPE/MEF du 14 janvier 2020 qui traite la question.

- **Clôture budgétaire en 2023**

Le DRBF a informé les participants de l'arrêt des engagements le 30 novembre 2023 selon la lettre de mise en place du budget.

Il a invité à cet effet, l'ensemble des Gestionnaires de crédits à prendre toutes les dispositions pour le traitement diligent de leurs dossiers afin d'éviter les pertes de crédits.

A la suite de la communication du Directeur Régional du Budget et des Finances, le Trésorier Général a exprimé ses attentes des acteurs de la chaîne de la dépense publique.

En tant qu'acteur en bout de chaîne, il a d'abord demandé aux gestionnaires de crédits de traiter leurs dossier avec célérité et les transmettre au Trésor pour une

prise en charge en temps réel afin d'éviter que ses services soient débordés en fin d'année.

Il a également demandé aux gestionnaires de crédits de veiller à ce que les pièces justificatives soient en règle à l'effet d'éviter les rejets à son niveau.

Les échanges qui ont suivi ces interventions ont porté essentiellement sur un besoin d'explicitation de la notion de passifs, sur l'insuffisance des budgets de fonctionnement des services déconcentrés et l'opportunité de leur régulation à 70% au regard de leur insuffisance.

Par ailleurs, des participants ont relevé une certaine constance ou reconduction des budgets des services déconcentrés d'année en année.

Apportant des éléments de réponse aux préoccupations, le DRBF a, concernant les passifs, expliqué en termes plus simples qu'il s'agit des dépenses publiques effectuées alors qu'il a pas eu d'affectation de crédits à cet effet dans le budget. Il a insisté qu'effectuer une dépense dans un tel contexte reviendrait à acter une transaction privée engageant l'initiateur sans préjudice des sanctions prévues.

S'agissant de l'insuffisance ou de ce qui semble être des reconductions des crédits budgétaires évoquées par les acteurs, le DRBF leur a recommandé de mieux identifier leurs besoins et de les exprimer à leur Responsable de la Fonction Financière du Ministère (RFFiM) avec des indicateurs de réalisation et de performance clairs lors des conférences budgétaires internes des ministères pour leur satisfaction.

Poursuivant, et leur conseillé d'approcher le plus tôt possible le RFFiM pour lui permettre de répertorier l'ensemble des besoins.

III- CEREMONIE DE CLÔTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par le rappel des mesures majeures d'encadrement de l'exécution du budget au titre de l'année 2023 par le Président de séance, le Préfet de Région.

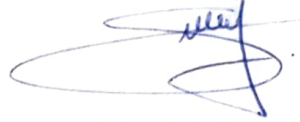
Par ailleurs, il a appelé les acteurs de la dépense publique à se rapprocher de la Direction Régionale du Budget et des Finances pour la résolution des problèmes qu'ils pourraient rencontrer dans l'exécution de leur budget.

Pour terminer, il a réitéré ses remerciements au DRBF ainsi qu'à l'ensemble des Chefs de service et Gestionnaires de crédits pour leur participation active et enrichissante à la rencontre.

Un cocktail a été offert par la Direction Régionale du Budget et des Finances après la levée de la séance à 11 heures 45 minutes.

Fait à Odienné le 20 mars 2023

LE RAPPORTEUR

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a vertical stroke, positioned above the name BARRO IBRAHIMA.

BARRO IBRAHIMA

Assistant Gestionnaire de crédits

**MINISTERE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT**



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

**DIRECTION GENERALE DU BUDGET
ET DES FINANCES**

**DIRECTION REGIONALE DU BUDGET
ET DES FINANCES DU FOLON**

COMPTE RENDU DE LA RENTREE BUDGETAIRE DANS LA REGION DU FOLON

COMPTE RENDU DE LA RENTREE BUDGETAIRE DANS LA REGION DU FOLON

Le jeudi 23 mars 2023 à 10 heures 30 minutes, sous la présidence de Monsieur DJEDJ Mel, Préfet de Région du Folon, Préfet du Département de Minignan, s'est effectuée la rentrée budgétaire dans la Région du Folon.

Etaient présents à cette rencontre, tous les membres du coprs préfectoral, les Directeurs Régionaux et chefs de service, les Commandants des Forces de défense et de sécurité.

Quelques Chefs de services étaient accompagnés par leurs collaborateurs. (voir liste de présence en annexe) .

La rentrée budgétaire s'est articulée autour de trois (3) axes :

- la cérémonie d'ouverture ;
- la communication du Directeur Régional du Budget et des Finances ;
- la cérémonie de clôture.

I- LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution du Préfet de Région, Préfet du Département de Minignan.

Dans ses propos introductifs, le Préfet de Région a exprimé ses remerciements à l'assemblée des participants pour leur présence effective. Puis, Il a situé le contexte de la tenue de la rencontre.

A ce propos, il a indiqué que la séance de travail du jour est relative à la rentrée budgétaire.

Poursuivant, il a ajouté que la rentrée budgétaire est organisée pour porter à la connaissance de tous les acteurs de la dépense publique les mesures idoines édictées par la Direction Générale du Budget et des Finances pour assurer une bonne exécution du budget.

Il a expliqué que dans le contexte du budget-programme dont l'une des dispositions est la redevabilité, il est donc important que des orientations soient données aux acteurs de la dépense publique pour leur permettre de rendre compte aisément de leur gestion en fin d'exercice.

Aussi, a-t-il demandé une attention soutenue à tous les participants afin d'avoir toutes les informations nécessaires pour un exercice budgétaire sans difficultés.

A la fin de ses propos, le Préfet de Région a ouvert les travaux relatifs à la rentrée budgétaire 2023 de la Région du Folon.

II- COMMUNICATION

Abordant son exposé, Monsieur **AGO Brou Mathurin**, Directeur Régional du Budget et des Finances de la Région du Kabadougou, assurant l'intérim de celui de la Région du Folon, a d'abord exprimé sa gratitude à Monsieur le Préfet de Région, pour la mise à disposition de la DRBF, la salle de conférence de la Préfecture pour la tenue de la rentrée budgétaire.

Monsieur AGO a également traduit sa reconnaissance à l'ensemble des collaborateurs du Préfet de Région pour leur engagement dans l'organisation de la rentrée budgétaire.

Enfin, le DRBF a adressé ses sincères remerciements à l'ensemble des participants pour leur grande mobilisation et leur présence effective.

Poursuivant, Monsieur **AGO** a présenté les nouvelles Directions Régionales du Budget et des Finances (DRBF) en déclinant leurs attributions, leur organisation et leur fonctionnement.

Il ressort de ce premier point que le décret 2021-800 du 08 Decembre 2021 portant organisation du Ministere du Budget et du Portefeuille de l'Etat a créé dans chaque Région une Direction Régionale du Budget et des Finances dont celle du Kabadougou.

Ces nouvelles DRBF sont chargées d'assurer la coordination et la mise en œuvre des missions de la DGBF dans leurs zones de compétence.

A ce titre, les DRBF sont chargées d'assister et d'encadrer les acteurs de la chaîne de la dépense publique tant dans l'élaboration que dans l'exécution de leur budget. Ils sont également appelés à veiller à la bonne exécution du budget à travers la sensibilisation, la formation et l'assistance technique des acteurs de la dépense.

Par ailleurs, en matière de traitement de la solde des fonctionnaires et agents de l'Etat, les DRBF doivent effectuer les mises à jour régulières des situations administratives et civiles de ceux-ci et procéder aux contrôles des différentes indemnités et accessoires de salaire.

Il a informé l'assemblée que le poste de Directeur Régional du Budget et des Finances de la Région du Folon n'étant pas encore pourvu, il a été désigné par le Directeur Général du Budget et des Finances pour en assurer l'intérim.

Ensuite, le DRBF à travers une présentation PowerPoint, a fait le bilan de l'exécution du budget 2022 dans la Région du Folon.

Il ressort de ce point que le budget a été exécuté à un taux de **99,04 %**. Taux jugé très satisfaisant mais pouvant être amélioré.

Après le bilan de l'exercice 2022, le DRBF a énuméré les mesures d'encadrement de l'exécution du budget 2023 dont les plus importantes sont retracées ci-dessous.

- **Les formalités d'exécution**

Monsieur AGO a expliqué le mode d'enrolement pour les nouveaux gestionnaires de crédits tout en communiquant le site internet dédié : <https://sigobe.dgbf.ci>. Quant aux anciens Gestionnaires de crédits déjà inscrits en 2022, il leur a indiqué qu'ils n'ont plus à s'inscrire mais, ils doivent rééditer leurs spécimens de signature et les déposer auprès des Ordonnateurs, du Contrôleur Financier, du comptable assignataire et à la DRBF .

- **La régulation budgétaire**

Le DRBF a rappelé que la régulation budgétaire est toujours en vigueur car elle permet de lier les dépenses au rythme des recouvrements des ressources.

Ainsi, il a révélé les taux de régulation par trimestre en vigueur à savoir : **(T1 : 17,5% ; T2 : 35% ; T3 : 52,5% ; T4: 70% (plafond en fin d'année).**

Toutefois, il a indiqué les exceptions tels que les projets d'investissement exécutés en gestion directe qui ne sont pas soumis à régulation et les dépenses plafonnées à 100% en fin d'année.

- **L'interdiction de constituer des passifs**

Monsieur AGO a exorté les Gestionnaires de crédits à ne pas constituer de passifs qui sont des dépenses sans couverture budgétaire et donc contraire à la réglementation en vigueur. Il a ajouté que la constitution de passifs est une faute de gestion passible de sanctions disciplinaires et pécuniaires.

- **Les modifications Budgétaires**

Au titre des modifications budgétaires, le DRBF a relevé que quand bien même elles sont autorisées, elles sont rigoureusement encadrées. Aussi, a-t-il demandé aux différents acteurs de la dépense publique de bien s'approprier les dispositions de l'article 60 de l'arrêté interministériel N°001/MPMBPE/MEF du 14 janvier 2020 qui traite la question.

- **Clôture budgétaire en 2023**

Le DRBF a informé les participants de l'arrêt des engagements le 30 novembre 2023 selon la lettre de mise en place du budget.

Il a invité à cet effet, l'ensemble des Gestionnaires de crédits à prendre toutes les dispositions pour le traitement diligent de leurs dossiers afin d'éviter les pertes de crédits.

A la suite de la communication du Directeur Régional du Budget et des Finances, le Trésorier Général de la Région du Folon a exprimé ses attentes des acteurs de la chaîne de la dépense publique.

Il a d'abord demandé aux gestionnaires de crédits de traiter leurs dossier avec célérité et les transmettre au Trésor pour une prise en charge en temps réel afin d'éviter que ses services soient débordés en fin d'année.

Il a également demandé aux gestionnaires de crédits de veiller à ce que les pièces justificatives soient en règle à l'effet d'éviter les rejets à son niveau.

Les échanges qui ont suivi ces interventions ont porté sur l'insuffisance des crédits budgétaires pour le fonctionnement des services déconcentrés.

Par ailleurs, à l'instar du Kabadougou, des participants ont relevé une certaine constance ou reconduction des budgets d'année en année.

Le préfet de Région s'est interrogé sur la relation entre la tenue de la rentrée budgétaire et le début de l'exécution effective du budget en Région, en tenant compte de la date institutionnelle de mise en place du budget dans le SIGOBE pour son exécution. En outre, Il a déploré l'absence du Contrôleur Financier.

En réponse aux préoccupations exprimées, s'agissant de l'insuffisance ou de ce qui semble être des reconductions des crédits budgétaires évoquées, le DRBF a recommandé aux acteurs de mieux identifier leurs besoins et de les exprimer à leur Responsable de la Fonction Financière du Ministère (RFFiM) avec des indicateurs de réalisation et de performance clairs lors des conférences budgétaires internes des ministères pour leur satisfaction.

Poursuivant, il leur a conseillé d'approcher le plus tôt possible le RFFiM pour lui permettre de répertorier l'ensemble des besoins.

En ce qui concerne les préoccupations du Préfet de Région, le DRBF a demandé à l'assemblée de retenir que le budget de l'Etat est exécutable dès sa mise en place dans le Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat (SIGOBE), sauf disposition contraire.

Quant à l'absence du Contrôleur Financier, il a informé les participants qu'il y avait eu une rotation des Contrôleurs Financiers et que cette situation pourrait en être l'explication.

Il a ajouté pour finir que tous les acteurs ont été informés par correspondance, de la tenue de la rentrée budgétaire.

III- CEREMONIE DE CLÔTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par le rappel des mesures majeures d'encadrement de l'exécution du budget au titre de l'année 2023 par le Président de séance, le Préfet de Région.


Par ailleurs, il a appelé les acteurs de la dépense publique à se rapprocher de la Direction Régionale du Budget et des Finances pour la résolution des problèmes qu'ils pourraient rencontrer dans l'exécution de leur budget.

Pour terminer, il a réitéré ses remerciements au DRBF ainsi qu'à l'ensemble des Chefs de service et Gestionnaires de crédits pour leur participation de qualité à la rencontre.

Un cocktail a été offert après la levée de la séance à 12 heures 30 minutes.

Fait à Minignan le 24 mars 2023

LE RAPPORTEUR

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a vertical stroke, positioned above the name of the reporter.

BARRO IBRAHIMA

Assistant Gestionnaire de crédits

ANNEXE II

**P-V d'installation des Sous-directeurs à la DRBF du
Kabadougou**



DIRECTION GENERALE DU BUDGET
ET DES FINANCES

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET ET DES
FINANCES DU KABADOUGOU/FOLON

Odienné, le 17 MAI 2003

LE DIRECTEUR REGIONAL

N° 11227 MBPE/DGBF/DRBF-KAB

PROCÈS-VERBAL D'INSTALLATION DES SOUS-DIRECTEURS A LA DIRECTION REGIONALE DU BUDGET ET DES FINANCES DU KABADOUGOU (DRBF)



PROCÈS-VERBAL D'INSTALLATION

L'an deux mil vingt trois, le mardi 16 mai de 10 h 15 min à 11 h 43 min, s'est déroulée, à la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Kabadougou, sous la Présidence de Monsieur **AGO Brou Mathurin**, Directeur Régional du Budget et des Finances de la Région du Kabadougou, Directeur Régional par Intérim de la Région du Folon, la cérémonie d'installation,

de

Monsieur **LOH SEU MARCEL**, Sous-Directeur du Suivi de l'Exécution Budgétaire

et

Monsieur **TEA DAGO ZELY**, Sous-Directeur de la Solde, tous deux (2) nommés par arrêté N° 0251 du 03 mai 2023 portant nomination des Sous-directeurs dans les Directions Régionales du Budget et des Finances .

Assistaient à cette cérémonie, les personnes dont les noms et prénoms figurent sur la liste de présence jointe en annexe.

Les 3 points ayant structuré la séance sont :

- 1-intervention du Directeur Régional du Budget et des Finances
- 2- Présentation des documents et interventions des Sous-directeurs
- 3- présentation des agents et visite des locaux

En introduction à la séance d'installation, Monsieur **AGO Brou Mathurin**, Directeur Régional du Budget et des Finances, Président de séance, a adressé ses salutations à l'ensemble des agents de la DRBF présents. Puis, il a exprimé sa gratitude à Monsieur le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ainsi qu'à Monsieur le Directeur Général du Budget et des Finances pour la nomination des Sous-directeurs, marquant le déploiement progressif de tout le personnel des Directions Régionales du Budget et des Finances.

Ensuite, il a traduit ses chaleureuses félicitations à Monsieur **LOH SEU MARCEL**, Sous-directeur du Suivi de l'Exécution Bugétaire et à Monsieur **TEA DAGO ZELY**, Sous-directeur de la solde pour leur brillante nomination et les a assuré de son entière disponibilité et celle de tous les agents dans l'exercice de leur nouvelle fonction.

Poursuivant, Monsieur **AGO BROU Mathurin**, Directeur Régional du Budget et des Finances a présenté la DRBF en insistant sur les attributions des deux (2) Sous-directions à travers un dépliant explicatif remis aux promus.

A la suite de ses propos, il a partagé avec les Sous-directeurs certains documents.



- ✓ Au titre des textes réglementaires :
 - le décret N°2021-800 du 08 décembre 2021 portant organisation du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat.
- ✓ Au titre des activités :
 - le programme d'activités des DRBF
- ✓ Au titre du suivi de l'exécution budgétaire :
 - la lettre circulaire relative à l'assistance des gestionnaires de crédits ;
 - les spécimens de signature.
- ✓ Au titre de la solde :
 - les bons de caisse restants de février, mars et avril ;
 - divers documents liés à la situation administrative et civile des fonctionnaires en région.

Après cette intervention, le Directeur Régional a donné la parole aux Sous-directeurs.

Prenant la parole, le sous-Directeur du Suivi de l'Exécution Budgétaire a d'abord remercié le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le Directeur Général du Budget et des Finances et le Directeur de l'Administration du Système d'Exécution Budgétaire pour sa nomination. Il a également indiqué qu'il se tient à la disposition du Directeur Régional du Budget et des Finances pour l'accompagner dans la réussite de la mission qui lui a été confiée.

Le Sous-directeur de la solde pour sa part a remercié le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le Directeur Général du Budget et des Finances et le Directeur de la Solde pour la confiance placée en lui. Il a exprimé sa disponibilité à travailler étroitement avec le Directeur Régional du Budget et des Finances dans l'accomplissement de sa mission.

Les deux (2) Sous-directeurs ont aussi exprimé leur reconnaissance au Directeur Régional du Budget et des Finances et à l'ensemble du personnel pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Pour terminer, le Directeur Régional du Budget et des Finances a invité chaque agent au travail assidu au côté des Sous-directeurs.

Une présentation des agents de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Kabadougou et du Folon suivie d'une visite des locaux ont été faites avant la clôture de la séance par une photo de famille.



En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

Ont signé :

Le Président de séance



AGO Brou Mathurin

*Directeur Régional du Budget et des Finances du
Kabadougou*

Le Sous-Directeur du Suivi
de l'Exécution Budgétaire

M. LOH SEU MARCEL

Administrateur civil

Le Sous-Directeur de la Solde

M. TEA DAGO ZELY

Administrateur des Services Financiers





**INSTALLATION DES SOUS-DIRECTEURS DU SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE ET DE LA
 SOLDE DE LA DIRECTION REGIONALE DU BUDGET ET DES FINANCES DU
 KABADOUGOU/FOLON**

DATE : Mardi 16 Mai 2023

LIEU : Salle de réunion DRBF

LISTE DE PRESENCE

NOMS & PRENOMS	FONCTIONS	CONTACTS	EMAILS	EMARGEMENTS
01 ACO Bron Nathunin	DRBF	07 07 90 78 31	nathunin@esaciv.coc	<i>[Signature]</i>
02 LDIH Seu Marcel	S/D	07 07 87 44 47	Seu marcel@hlo.gov.ci	<i>[Signature]</i>
03 TEA DACO ZELY	S/D	07 53 69 77	the.system1@yaho.com	<i>[Signature]</i>
04 GOURE TOI BO François	Assistant SIGORBE	07 47 23 74 83	francois@yaho.com	<i>[Signature]</i>
05 Soumar koro A Yamoussa	Assistant SIGORBE	07 07 23 99 81	kyng-moukoro@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
06 KOFFI CHRYSOSTOME ULRICH	AGENT SIGORBE	07 58 18 86 49	chrystome.ulk@gmail.com	<i>[Signature]</i>
07 DIOMANDE MESSOHO	AGENT SIGORBE	07 79 53 58 09	diomandemessoho@gmail.com	<i>[Signature]</i>
08 Diallana KASSOUIA	AGENT SIGORBE	07 53 79 74	diallanakassouia753@gmail.com	<i>[Signature]</i>
09 BARRO IBRANINA	AGENT DRBF	07 57 08 31 95	barro.ibranina@hotmail.com	<i>[Signature]</i>
10				
11				
12				
13				
14				
15				

ANNEXE III

Plan d'actions des Sous-directions



1 SOUS-DIRECTION DU SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE

Actions/Activités à mener	Objectifs opérationnels	Délai de réalisation		Indicateurs de mesure	Preuves de réalisation	Responsables
		Date de début	Date de fin			
ACTION 1 : SUIVI DU FONCTIONNEMENT DU SIGOBE						
Activité 1 : Relever les dysfonctionnements du SIGOBE	Enregistrement et transmissions des problèmes techniques au service exploitation	Dès le jour du constat	Après intervention des techniciens	La fiche technique	Rétablissement du système	GOURE BI
Activité 2 : Produire les états statistiques	Elaboration du rapport	Le 1 ^{er} du mois après le trimestre	Le 10 mois après le trimestre	Etat d'exécution de la région	Production du rapport	GOURE BI
Activité 3 : Gérer les habilitations des acteurs du SIGOBE	-Enrôlements des acteurs ; -validation des fiches de demande de fonction ; -Affectations des acteurs régionaux ; -Réinitialisation des mots de passe ; -Déblocage et déverrouillage des comptes des acteurs ; -Changement de références de procédure ;	Début de l'exercice budgétaire	Clôture l'exercice budgétaire	Nombre de dossiers	Possibilité d'exploitation du SIGOBE par les gestionnaires de crédits	GOURE BI

Actions/Activités à mener	Objectifs opérationnels	Délai de réalisation		Indicateurs de mesure	Preuves de réalisation	Responsables
		Date de début	Date de fin			
ACTION 2 : ENCADREMENT DES AGENTS ET ACTEURS DE LA DEPENSE PUBLIQUE DANS LA REGION DU KABADOUGOU& FOLON						
Activité 1 : Imprimer les notifications de crédits autorisés à la demande des acteurs	Mise à la disposition des acteurs de la dépense leurs différentes notifications de crédits.	Dès la demande par le GC	Dès réception de la notification par le GC	Sollicitation	Etat statistique	BARRO
Activité 2 : Assister les acteurs de la dépense publique dans l'exécution de leurs crédits	Assistance des GC dans la saisie de leurs dépenses dans le SIGOBE.	Dès présentation des documents	5 jours après le dépôt des documents	Nombre de dossiers	La fiche d'engagement, liquidation et mandat	BARRO
	Séance de travail entre DRBF, CF et TG pour harmonisation des points de vue en cas de nécessité	Ponctuel	Ponctuel	Nombre de réunions	Compte rendu de réunion.	DRBF/SD BUDGET
Activité 3 : veiller à la bonne exécution du budget	Bilan partiel de l'exécution du budget	Septembre de chaque année d'exercice	30 septembre de l'année d'exercice	Nombre de participants (GC)	Rapport de réunion	DRBF/ SD BUDGET
Activité 4 : Mettre à jour le fichier (cathographie et répertoire) des services et leurs responsables	Collecte et enregistrement des informations nouvelles	Dès le début de l'année budgétaire	Fin d'exercice	Nombre de spécimens de signature déposés	Constat de la mise à jour	BARRO
Activité 5 : Planifier et préparer les rentrées budgétaires avec les acteurs de la dépense publique dans les régions du Kabadougou et Folon	Tenue de la cérémonie de rentrée budgétaire.	Dès mise en place du budget	Fin mars de l'année budgétaire	-Nombre de participants -Nombre de rentrées budgétaires	Compte rendu de la cérémonie	DRBF

Activité 6 : Informer les acteurs sur le rythme de consommation de crédits	Communication des plafonds d'engagement dans le SIGOBE	Début de chaque trimestre	10 jours après le début du trimestre	Publication de la communication dans le groupe WhatsApp	Communiqué	GOURE BI
Actions/Activités à mener	Objectifs opérationnels	Délai de réalisation		Indicateurs de mesure	Preuves de réalisation	Responsables
		Date de début	Date de fin			
ACTION 3 : ASSISTANCE DES COLLECTIVITES DECENTRALISEES A L'UTILISATION DU SIGESCOD						
Activité 1 : -Assister les acteurs de la Commune dans l'exécution de leur budget.	-Aide à la maîtrise du SIGESCOD -Saisie des données budgétaires dans le SIGESCOD	1 ^{er} de chaque de mois de l'année d'exercice	30 du mois de l'année d'exercice	Fichier de dépense	Nombre de mandats Etat d'exécution	Soumahoro
Activité 2 : -Assister les acteurs du Conseil Régional dans l'exécution de leur budget.	-Aide à la maîtrise du SIGESCOD -Saisie des données budgétaires dans le SIGESCOD	1 ^{er} de chaque de mois de l'année d'exercice	30 du mois de l'année d'exercice	Fichier de dépense	Nombre de mandats Etat d'exécution	Soumahoro

2 SOUS-DIRECTION DE LA SOLDE

Actions/Activités à mener	Objectifs opérationnels	Délai de réalisation		Indicateurs de mesure	Preuves de réalisation	Responsables
		Date de début	Date de fin			
ACTION 1 : TRAITEMENT DES INDEMNITES PERMANENTES DES FONCTIONNAIRES						
Activité 1 : Gérer les bulletins	Tirage de bulletins	1 ^{er} de chaque mois	Remise du nouveau	Nombre de bulletin tirés	Le bulletin	Sous Directeur solde
	Mise a jour du fichier bulletins de la region	Le 21 du mois en cours	05 du mois suivant	Nombre de dossiers reçus	Le bulletin + indemnité ; etat statistique	SDS
Activité 2 : Gérer la situation sociale et civile	Allocation familiale	Le 21 du mois en cours	05 du mois suivant	Nombre de dossiers reçus	Indemnité sur le bulletin ; état statistique	SDS
	Situation maritale	Le 21 du mois en cours	05 du mois suivant	Nombre de dossiers reçus	Indemnité sur le bulletin ; état statistique	SDS
Activité 3 : Gérer la situation administrative	Glissement catégoriel	Le 21 du mois en cours	05 du mois suivant	Nombre de dossiers reçus	Indemnité sur le bulletin ; état statistique	SDS
	Indemnité de fonction	Le 21 du mois en cours	05 du mois suivant	Nombre de dossiers reçus	Indemnité sur le bulletin ; état statistique	DR+SDS
ACTION 2 : TRAITEMENT DES INDEMNITES NON PERMANENTES DES FONCTIONNAIRES						
Activité 1 : Gérer les dossiers bancaires	Attestation de non revocation, Attestation de revocation et non revocation, Attestation d'avance sur rappel, cessation de paiement	Lundi suivant la date de depot de la demande	10 jours	Nombre de dossiers reçus	Document disponible	SDS
Activité 2 : Gérer les déplacements temporaires	Feuilles de missions	Le 21 du mois en cours	05 du mois suivant	Nombre de dossiers reçus	Paiement des feuilles mentionnés sur bulletins	SDS

ACTION 3 : GESTION DES BONS DE CAISSE						
Activité 1 : Veiller à la diffusion des bons de caisse	Retrait de bons de caisses à la solde	Fin du mois	10 jours	Nombre de bons de caisse	Bons de caisse disponibles	Soumahoro
	Mise a disposition des bons de caisse du mois achevé	Debut du mois en cours	3 mois	Nombre de bons retournés	Retour des bons de caisse à la solde d'Abidjan	Soumahoro
ACTION 4 : VULGARISATION DE LA MISSION DE LA SOLDE						
Activité 1 : Informer les fonctionnaires et agents de l'état des regions et departement	Rencontre avec les fonctionnaires dans les regions et departements	Aout 2023	Octobre 2023	Listes de présence	Procès verbal de réunion	DRBF